

Les accises, un frein pour verdir le transport dès maintenant

Un automobiliste a récemment été désagréablement surpris lorsqu'il a par mégarde fait le plein de diesel XTL¹ au lieu du diesel classique. Il a payé **245 euros pour un plein²** ! Il a pris du diesel renouvelable HVO³ dont le prix à la pompe était de 3,35 €/litre contre 1,6 €/litre pour le diesel classique.

Cette note salée met en lumière un problème plus fondamental : celui des choix des autorités pour encourager le **changement de comportement des consommateurs en vue du verdissement du transport**. Le HVO (Diesel XTL) est un carburant durable qui peut réduire les émissions de CO₂ d'un véhicule jusqu'à 90 % par rapport aux carburants fossiles. Il réduit également les émissions des particules fines et du NO_x. Ce nouveau diesel est produit à partir de déchets végétaux et animaux, de déchets de bois et/ou d'huiles de cuisson usagées traités à l'hydrogène.

Cependant, dans notre pays, **le HVO est soumis au même taux d'accises que le diesel conventionnel**. Le prix plus élevé du HVO est dû à son coût de production plus élevé que celui du diesel conventionnel. Toute innovation a un coût élevé au départ, mais les **économies d'échelle permettent de faire baisser sensiblement le prix au fil du temps**. En revanche, taxer ce carburant non fossile au même taux d'accises que le diesel classique met **un frein à son développement**.

Quel consommateur est disposé à payer deux fois plus cher un diesel vert à l'heure où les prix de l'énergie augmentent ? On peut se poser la question de la logique d'une telle politique de transport durable. Les carburants durables tels que le **HVO peuvent être utilisés sans problème dans les moteurs diesel actuels et permettent ainsi de réduire immédiatement et de manière significative les émissions de CO₂ de tous les véhicules en circulation**. Le gouvernement a une opportunité énorme de rendre les carburants durables fiscalement attractifs et d'accélérer le verdissement du parc automobile dès maintenant. Nous demandons que la **partie climatiquement neutre des carburants, dont le HVO, ne soit pas soumise aux accises** pour les voitures et les camions. Ce serait un signal de prix très positif ! D'une part, pour **notre secteur** afin de stimuler les **investissements dans la production croissante de carburants verts**. Et d'autre part, pour les **consommateurs** qui recherchent des carburants durables et abordables afin de **contribuer concrètement à la réduction des émissions de CO₂**.



Wim De Wulf
Secrétaire général ENERGIA

¹ XTL: X To Liquid, X représentant les différentes sources d'énergie (renouvelables) transformées en carburants liquides

² Article dans l'Avenir.net du 17 janvier 2022

³ HVO: Hydrogenated vegetable oil (Diesel XTL)